



Comité Varois des Echecs
Comité Directeur du 14 mars 2017 à Cuers

Présents : Mme Husson, MM. Benoît, Brongers, Candela, Langevin, Le Floch, Lepelletier, Mory, Ramazzotti

Excusés : Mmes Soler-Petit, Vincken, MM. Bizat, Daini, Foresti, Nouri, Olive

Invités : MM. Benetti (Draguignan), Djoudi Amar, Marchix (l'Almanarre), Rancien, Touvron

Le président Henk Brongers ouvre la séance à 19 heures 40

1) Le point sur la saison en cours

a) Compétitions

Grand Prix du Var : dernière ronde et remise des prix le 18 mars à Solliès-Ville

Championnat du Var vétérans : ronde 5 le jeudi 23 mars

Pas de remarque particulière sur ces tournois

Challenge scolaire du CVE le mercredi 24 mai à La Farlède. Il faut vérifier l'organisation avec Mme Bolla et éditer l'affiche.

b) Stages en projet

Stage DIFFE possible les 29-30 avril, lieu à définir. Formateur pressenti Laineur Chazeau

Stage AF3 possible les 17-18 juin, lieu à définir de préférence proche du département 13. Formateur pressenti Stéphane Escafre

Stage AF4 envisagé en septembre. Important car certains clubs n'ont pas d'arbitre.

c) Demandes de subvention au Conseil Départemental

Henk Brongers a rencontré un responsable. Il envisage que le CVE demande au Conseil Départemental 2000 € pour la formation et 2000 € pour les compétitions

d) Situation administrative

Au terme de multiples démarches Henk a pu faire valider les statuts du CVE en préfecture, avec le nouveau siège social et une précision légale concernant les articles de loi. La modification est publiée au J.O. du 11 mars 2017.

Il suggère aux clubs qui le souhaitent de les faire profiter de son expérience sur ce point.

Un compte bancaire a été ouvert au Crédit Agricole de Sanary.

Nouveau numéro SIRET du CVE : 433 893 880 00024.

2) Site du CVE

Eric Daini a lancé la construction du nouveau site du CVE. Ce site est déjà très opérationnel, les principales informations sont facilement accessibles. Le comité le remercie pour ce très gros travail.

Henk Brongers demande qu'un budget de 11 € par mois soit alloué pour obtenir un site de qualité professionnelle sans limitation de stockage.

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

Le budget de 11 € par mois pour le site CVE est adopté.

3) Calendrier prévisionnel 2017-2018

Le directeur technique Bernard Ramazzotti informe de certaines décisions fédérales récentes.

Les propositions de lieu sont sous réserve d'obtention de salle

a) Masters varois

Les 14-15 octobre et 11-12 novembre. Lieu : La Crau

b) Coupe Loubatière

Le samedi 21 octobre : Lieu Cuers

c) Championnat du Var jeunes (sauf petits poussins)

La proposition de créer 2 zones Var Ouest et Var Est abandonnée.

Les 04-05 novembre à La Farlède (si possible). Il faudra demander qu'il n'y ait pas ces 2 jours d'interclubs jeunes N1-N2 nous concernant.

d) Championnat du Var petits poussins et petites poussines

Le samedi 20 janvier à Hyères ou Sanary

Mme Husson suggère pour les petites catégories (petits poussins, et éventuellement poussins, pupilles) de supprimer le tournoi filles et de n'avoir dans chaque catégorie qu'un tournoi mixte. Certains départements fonctionnent déjà ainsi. Elle estime que les filles progresseront mieux si elles ne sont pas confinées entre elles. Décision en attente.

e) Grand Prix du Var

Il est décidé :

de réduire la cadence à 1 heure + 30 sec/coup (3 heures de jeu). A noter que cela induit une limitation à 2200 Elo

d'organiser le GP sur 4 samedis avec 3 fois 2 rondes dans l'après-midi. Horaire possible des rondes 14 heures puis 17 heures 30

d'organiser un GP Ouest et un GP Est.

Dates : 25 novembre, 09 décembre, 03 février, 24 mars

Lieux du GP Ouest : Hyères, Sanary, La Crau, Brignoles. Bernard Ramazzotti contactera les responsables de ces clubs pour la répartition.

Pour le GP Est il est souhaitable d'avoir une co-organisation entre les clubs de Fréjus et Draguignan.

Bernard Ramazzotti signale que dans les Bouches-du-Rhône il existe un Grand Prix dont les rondes se déroulent le vendredi soir. Ce créneau convient bien à certains joueurs. Question : est-ce envisageable dans le Var, en plus des GP Ouest et Est ? Il est envisagé d'effectuer un sondage auprès des joueurs. Fabrice Touvron se propose pour piloter le sondage.

f) Zonaux scolaires Ecoles

Compte tenu des rythmes scolaires il est envisagé d'organiser des zonaux entre le 1^{er} et le 16 décembre soit le mercredi comme actuellement, soit le samedi.

On peut envisager d'augmenter le nombre de zonaux. Exemple à 6 zonaux : Ollioules (ou Sanary), La Farlède, Hyères, Cuers, Draguignan (ou Brignoles), Fréjus

g) Finales départementales scolaires

Ecoles : mercredi 24 janvier à La Farlède

Collèges-Lycées : mercredi 31 janvier au collège de La Guicharde de Sanary

h) Compétitions Ligue organisées dans le Var

Le calendrier Ligue attendu pour le 15 mars.

L'attribution de l'organisation est du ressort de la Ligue. Les clubs varois et le CVE peuvent se concerter pour effectuer une proposition à la Ligue

Championnat de Côte d'Azur jeunes : du 08 au 11 mars 2018 (ou du 07 au 10 ?). Il faut prévoir 140 joueurs. Proposition Var : La Crau ou Ollioules

Coupe 2000 et N2 féminine : 11 ou 18 février. Lieu ??

Le rapide de La Farlède pourra utiliser la date non retenue par la Ligue
Championnat d'académie Ecoles : en attente du calendrier Ligue

4) **Open international du CVE**

Henk Brongers n'a pas retrouvé de cahier des charges formel.

Denis Lepelletier et Philippe Langevin indiquent que pour l'Open de 2016 à Hyères les règles d'attribution de la subvention CVE figurent dans un compte rendu de réunion CVE de 2015 et dans un mail de Michel Tricot.

Il propose l'attribution d'une subvention de 2500 € du CVE pour l'Open 2017 à Sanary et d'une subvention de 2500 € pour l'Open 2018. Les 2500 € ne sont pas affectés à un poste précis de dépenses mais les organisateurs devront respecter les conditions appliquées à l'Open de 2016, notamment l'invitation de joueurs titrés.

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

Les subventions de 2500 € pour les Open internationaux varois de 2017 et 2018 sont adoptées.

Il est trop tôt pour décider pour l'Open 2019.

5) **Questions diverses**

M. Marchix demande si en cas de qualification d'une école du Var à la finale nationale à Charleville-Mézières le CVE attribuera une subvention.

Aucune décision n'est prise. Denis Lepelletier rappelle que cela fait partie des missions du CVE de soutenir ce type d'action.

M. Marchix s'étonne que contrairement à d'autres la Ligue PACA n'envoie pas d'entraîneur Ligue au championnat de France jeunes. Denis Lepelletier rappelle que la Ligue PACA n'a été créée par fusion qu'en octobre 2016 et qu'elle a dû immédiatement faire face à des difficultés budgétaires.

6) **CNDS**

Il est rappelé que le CNDS n'attribue plus de subvention de fonctionnement. Seules des actions ciblées peuvent bénéficier d'une subvention. D'autre part une même action ne peut être aidée par le CNDS qu'à travers une seule entité : club, comité départemental, ligue. Une action se déroulant sur toute l'année civile peut éventuellement être scindée du point de vue administratif en 2 actions : une du 1^{er} janvier au 30 juin et une à partir du 1^{er} juillet (ou du 1^{er} septembre).

La Ligue PACA Echecs a récemment informé les clubs qu'une subvention de 5000 € attribuée à la Provence pour 2016 n'a pas été utilisée. La Ligue pourra l'utiliser en 2017 pour soutenir des actions rentrant dans le cadre du CNDS, notamment au titre de la réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive.

La description des actions : public ciblé, nombre de personnes, durée, objectifs, budget, est à adresser au plus tard le 15 mars à Martine Bolla, présidente de Ligue.

D'autre part les clubs et le CVE sont fondés à adresser des demandes de subvention au CNDS. Il est envisagé si cela gagne en efficacité de regrouper certaines demandes au niveau CVE. Les clubs intéressés sont invités à contacter Henk Brongers le plus tôt possible. Les demandes sont à effectuer le 03 avril au plus tard.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 45.

Le Président, Henk Brongers

Le Secrétaire, Denis Lepelletier